



LA BONNE FOI EN MATIÈRE CONTRACTUELLE

Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec pour une durée de 9 h 30.

Une attestation de participation représentant 9 h 30 de formation sera transmise aux notaires.

DATE

Jeudi 10 mai

14 h à 17 h

Vendredi 11 mai

8 h 30 à 18 h

LIEU

Salon François-Chevrette (A-3464)

Faculté de droit

Pavillon Maximilien-Caron

Université de Montréal